



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E10416

VALABLE JUSQU'AU 12/02/2025

ÉDITÉ LE 25/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 31/03/1971

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 31/03/1971

Capital : 60 000

Raison sociale : ETABLISSEMENTS BOULOT

Sigle : BOULOT
32 RUE DU VERNET
05120 L'ARGENTIERE-LA-BESSEE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GAP 71 B 7

Siret : 387 150 071 00026

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 8100153

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 020-150101

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 020-150101

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Téléphone : 04 92 23 13 59

Portable : 06 60 35 13 55

Site Internet : www.boulot-sarl.fr

E-mail : secretariat@boulot-sarl.fr

Responsabilité légale :
BOULOT CAROLE CO-GÉRANTE / TURBE BENJAMIN CO-GÉRANT

Effectif moyen : 19

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	23/11/2023
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	02/12/2021
3172	Couverture en matériaux régionaux (Technicité confirmée) Mention RGE	02/12/2021
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	02/12/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE TOULON
PARC TERTIAIRE VALGORA
BAT. C - AVENUE ALFRED KASTLER
- B.P. 70531
83041 TOULON CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.